

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 30 MARS 2018**

Absent excusé : Monsieur Rietmann Sylvain

Les différents sujets à l'ordre du jour sont abordés, à savoir :

► **Révision des taxes communales pour 2018**

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal le montant des taxes communales que la commission « finances » souhaite appliquer pour 2018 : à savoir une augmentation de 2% par rapport à 2017.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- Valident à l'unanimité l'application des taxes suivantes pour 2018

Taxe Habitation	7,28%
Taxe / Foncier Bâti	16,14%
Taxe /Foncier Non Bâti	36,06%

POUR INFORMATION	Taux Communal 2016	Moyenne Départementale 2016	Moyenne Nationale 2016	Taux Communal 2017	Moyenne Départementale 2017	Moyenne Nationale 2017
TH	7	21,57	24,38	7,14	22,05	24,47
FB	15,51	19,79	20,85	15,82	20,08	21
FNB	34,66	32,08	49,31	35,35	32,22	49,46

► **Présentation et Vote du Budget Primitif 2018 : Budget Général/ Lotissement**

Sur proposition de la commission finances, les membres du Conseil Municipal inscrivent et votent à l'unanimité des membres présents les prévisions suivantes :

Budget Lotissement « Champs Malins »

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	385 832 €	380 713 €	766 545 €
Recettes	385 832 €	380 713 €	766 545 €

Budget Communal

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
642 102,00 €	642 102,00 €	610 699,00 €	610 699,00 €	1 252 801,00 €	1 252 801,00 €

Les principales dépenses d'investissement prévues sur 2018 sont les suivantes :

ARTICLE	DEPENSES INVESTISSEMENT	VOTE DU BP 2018 30/03/2018
1641	Emprunts en euros renégociation ZC (Terminé en Avril 2018)	40 134,00 €
1641	Rbt capital Emprunt 150 000€ (Achat scierie)	10 946,00 €
1641	Emprunt 650 000€ (Rénovation Mairie)	27 170,00 €
165	Caution Appartements	2 500,00 €
Total 16	Remboursement d'emprunts	80 750,00 €
202	Insertion Annonce Le Progrès* Modif n°3 PLU	400,00 €
202	Honoraires Géomètre Colin/ Etude Aménagement Rue Pergaud	3 060,00 €
Total 20	Immobilisations Incorporelles	3 460,00 €
2111	Achat terrains Paillard/ Brocard	20 000,00 €
2115	Achat Scierie Renaud	144 000,00 €
2117	Travaux Investissement en Forêt	18 299,00 €
2151	Réfection Chaussée Rue de la Mouthe (60 ml)	10 500,00 €
21568	Réserve incendie Rue des Croix Neuves	11 000,00 €
2181.1	Congélateurs Panier Sympa/ Remorque Pétanque	15 000,00 €
2181.2	Changement VMC Appartements Rue Croix Neuves	1 900,00 €
2181,3	Installation Chauffe-eau Vestiaire Foot	7 050,00 €
Total 21	Immobilisations corporelles	227 749,00 €
2315	Aménagement Rue Louis Pergaud	186 500,00 €
2316	Aménagement autour du Château de Montrond	7 000,00 €
238	Effacement Téléphone Rue Cotette	5 000,00 €
Total 23	Immobilisations en cours	198 500,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT REELLES		510 459,00 €
TOTAL 001	Solde d'investissement reporté 2017	100 240,00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT TOTALES		610 699,00 €

► **Vente d'une parcelle au Lotissement «Champs Malins 2 » Lot n°3/ Section ZI n° 116 Surface : 739 m²**

Suite à la requête de futurs acquéreurs d'une parcelle, située au lotissement communal «Champs Malins », à savoir : Monsieur FOURNIER Julien et Madame Combes Aurore, domiciliés 137 place Camille Prost 39300 Champagnole, intéressés par le lot n°3 : Section ZI n°116, d'une contenance de 739 m².

- Vu l'arrêté, en date du 26 novembre 2013, accordant un permis d'aménager au nom de la Commune de Montrond, autorisant celle-ci à lotir un terrain de 9 710m² sur son territoire, cadastré section ZI n°52. A noter que le nombre maximum de lots dont la réalisation est autorisée est de 8 lots.

Le Conseil Municipal,

* accepte la vente de la dite parcelle à l'unanimité des membres présents pour le lot n°3, cadastré Section ZI n°116 d'une surface de 739 m² à Monsieur FOURNIER Julien et Madame COMBES Aurore domiciliés à Champagnole 39300 au prix 29 € HT soit 34,80 € TTC pour un montant total de 21 431 € HT soit 25 717,20 € TTC

* mandate le maire pour réaliser cette vente et lui donne tout pouvoir pour signer l'acte notarié qui en découle et tout document administratif se rapportant à ce dossier.

► **Validation du projet d'aménagement de la rue Louis Pergaud :**

Après en avoir délibéré le Conseil municipal,

Considérant sa décision de procéder en des travaux d'aménagement de la rue Louis Pergaud,

Vu le PROJET établi par le SIDEC dans le cadre de la convention d'une mise à disposition de service, estimé toutes dépenses confondues à **178 000,00 € HT**

*Approuve le projet établi par le SIDEC, estimé toutes dépenses confondues à 178 000,00 € HT ;

*Sollicite du Conseil Départemental les subventions au titre des Amendes de Police pour les travaux susceptibles de concerner ce projet ;

*Sollicite de l'Etat une subvention DETR 2018 au titre des travaux d'aménagements de sécurité ;

Dans cette estimation le poste « enrobé » n'est pas compris : celui-ci est pris en charge en partie par le Conseil Départemental.

► **SIDEC : Effacement d'une ligne électrique haute tension (entre rue Pergaud et rue de la Vouivre)**

Monsieur le maire fait savoir qu'après rencontre avec le SIDEC (service électricité) il s'est avéré plus judicieux d'effacer la ligne électrique haute tension (entre rue Pergaud et rue de la Vouivre) avant de procéder à l'effacement de la Route Napoléon. Le montant total des travaux projetés s'élèvent à 80 354,40 €, avec une participation finale de la commune de 15 799,81 € (Montant de la subvention allouée : 76,70 % soit 52 010,52 € + Récupération de la TVA par le SIDEC : 12 544,07 €) : un avis favorable est donné par l'ensemble des membres du conseil municipal et sera porté au budget 2019 (les gaines seront passées sous la Rue Louis Pergaud en 2018)

► **Etude devis SIDEC et SBTP pour effacement des réseaux Rue Cotette**

Monsieur le maire rappelle que la commune a profité de l'effacement d'une ligne électrique projeté sur une partie du quartier de la Cotette (entre la maison de Mme Simone Jouham et le garage de Mme Paillard Henri, et pris en charge par Enedis) pour mettre en souterrain la ligne téléphonique sur ce secteur. Des devis ont été demandés et présentés aux membres du conseil municipal.

- Devis de la société SBTP de Bourg en Bresse pour les travaux VRD pour un montant de 1 557,60 € TTC
 - Devis du Sidec pour modifier l'éclairage public pour un montant de 2 503,23 € TTC (Montant à charge de la commune : 1 877,42 €)
- ↳ ces 2 devis ont été validés à l'unanimité par l'ensemble des membres du conseil municipal.

► **Création d'un Poste d'Attaché Territorial à compter du 01 Avril 2018**

Le maire rappelle que depuis le 01 novembre 1988, la secrétaire de mairie a été recrutée pour effectuer les travaux de gestion administrative et financière de la commune. Cet agent a obtenu l'accès au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne le 06 Mars 2018, liste d'aptitude établie par arrêté du 23/03/2018.

Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un poste d'Attaché Territorial (fonctionnaire appartenant au cadre d'emploi des secrétaires de mairie)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents

- Décide de créer un poste d'Attaché Territorial dans la spécialité administration générale

Le Conseil Municipal autorise le maire à nommer par arrêté, l'agent dans ses fonctions, déjà en poste sur un emploi de Secrétaire de Mairie, après inscription sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade d'Attaché Territorial.

Questions diverses :

*« Maison des Aînés » : une réflexion sera engagée et la commission désignée pour travailler sur le projet se réunira prochainement.

* La journée « Nettoyage de printemps » est fixée au Samedi 21 Avril (Des flyers seront distribués)

.....

AVIS DE CONGES

Le secrétariat de Mairie sera fermé :

**Du Lundi 09 Avril 2018
Vendredi 13 Avril 2018 inclus**

En cas d'urgence, adressez-vous :

- à Monsieur Giraud Claude : Maire ☎ : 06.45.17.49.81 ou par mail : giraud.claude39@gmail.com
- aux Adjoints : M Besançon Jean / Mme Duriaux Christine / M Rietmann Sylvain